



DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale

Développement durable et qualité environnementale en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction

Durée : 20 jours soit 150 heures

Thématique(s) : Acoustique, ACV, Bas carbone, Biodiversité, Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, Couleur, DDQE, Eco-conception, Frugalité, Humidité, Isolation phonique, Lumière, Matériaux biosourcés, Paille, QAI, RE2020, Réemploi, Réhabilitation énergétique, Santé, Terre crue, Transition énergétique, Ventilation

Session(s) :

Module 1 : 22 et 23 juin 2023, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 2 : 27, 28 et 29 septembre 2023, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 3 : 19 et 20 octobre 2023, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 4 : 23 et 24 novembre 2023, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 5 : 14 et 15 décembre 2023, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 6 : 25 et 26 janvier 2024, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 7 : 29 février et 1er mars 2024, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 8 : 14 et 15 mars 2024, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 9 : 25 et 26 avril 2024, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 10 : jeudi 4 juillet 2024, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Lieu : Paris (Île-de-France) - à partir des 22 et 23 juin 2023 (7ème édition)

Programme de formation

PREMIER MODULE

Enjeux et objectifs de la démarche qualité environnementale dans le bâtiment.

L'architecture bioclimatique, exercices pratiques de relevés de masques solaires et études de cas.

Prise en compte de la biodiversité dans la ville.

Etude de cas « Trouvé[r] sa place ».

DEUXIÈME MODULE

Aménagement et urbanisme durables.

Du quartier durable à l'éco-quartier en France.

Etude de cas (exercice dirigé en sous-groupes) - Aménagement de 100 logements dans un secteur du P.A.E. Le Tirand à Bourg en Bresse (01).

TROISIÈME MODULE

Les choix énergétiques, impacts, incidences, enjeux, indicateurs les fluides & l'enveloppe, les systèmes.

Stratégies pour une construction passive.

QUATRIÈME MODULE

Réhabilitation énergétique et isolants / critères de choix.

Leviers pour atteindre le niveau BBC. Duo isolation / inertie.

L'humidité dans les parois en isolation thermique intérieure, extérieure

CINQUIÈME MODULE

La santé dans les bâtiments performants - la qualité de l'air intérieur, les produits de construction, les ondes électromagnétiques etc.

Lumière naturelle – éclairage artificiel ; arbitrages entre lumière naturelle et thermique.

SIXIÈME MODULE

Gestion durable de l'eau, sites et sols pollués : les eaux à la parcelle, les techniques alternatives.

Aspects paysagers de la gestion durable de l'eau.

Le ré-emploi, un nouveau mode de construire ?

SEPTIÈME MODULE

Le bois et la construction durable – zoom sur l'étanchéité à l'air et l'ossature bois.

La construction en terre crue.

Approche bas carbone : l'énergie grise, l'Analyse du cycle de vie (ACV).

Réglementation Environnementale RE2020 - pousser les curseurs plus loin.

Tour de table des mémoires.

HUITIÈME MODULE

La ventilation naturelle / le confort d'été en question(s).

Vers des projets QEB, le passage à l'acte – mise en situation professionnelle.

Faire ensemble et autrement : Workshop de mise en pratique collective sur un projet faisant la synthèse des enjeux DDQE.

NEUVIÈME MODULE

Voyage d'études, 3 jours. Aménager, réhabiliter et construire durable : faire ensemble et autrement.

(destination selon date de démarrage de la formation choisie*)

* **Frugalité créative dans les territoires**, bâtiments bas carbone (Passihauss VS Zéro technique), transition écologique et solidaire, l'architecture en terre // retours d'expériences au **Vorarlberg en Autriche**.

* **Vivre ensemble, modularité & modes de promotion alternatifs** // l'habitat participatif et l'autopromotion en **Alsace, en Allemagne et en Suisse**.

DIXIÈME MODULE

Présentation des mémoires devant un jury.

Validation des acquis du stage.

Objectifs opérationnels de formation

- **Comprendre concrètement ce qu'est le développement durable** dans le bâtiment et l'aménagement & avoir des outils, méthodologies et références pour passer à l'action.
- **Se forger un argumentaire** pour dialoguer et convaincre son maître d'ouvrage / son client, sur la base de retours d'expérience éprouvés.
- Intégrer un **réseau de professionnels engagés sur le durable**.
- Savoir construire une **approche holistique et systémique de projet** - environnementale, économique & sociale.
- Avoir une compétence reconnue par le milieu professionnel et **être certifié.e nominativement**

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité
- Formation certifiante sous réserve de validation du mémoire de fin de formation par le jury

Durée de la formation

20 jours soit 150 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

Présentation power point, études de cas concrets, exercices

L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis aux participants à l'issue de la formation

Tarifs de la formation

5100 € HT soit 6120 € TTC

& tarif préférentiel : 4700 € HT soit 5640 € TTC Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP/Actalians, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

- Prise en charge intégrale possible pour les salariés et à 75% pour les gérants/libéraux.
- Professionnels libéraux et dirigeants : ouverture possible d'un crédit d'impôt (codifiée à l'article 244 quater M du CCI).

Formation éligible au CPF.

Formation labellisée par la Branche Architecture depuis 2012

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Contact de la formation

Céline Roos

04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

Hélène Ludmann

03 67 10 47 81

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)